

Paris, le 11/12/2019

Le directeur du Collège des écoles doctorales à
Mesdames, Messieurs les directeurs d'école doctorale

Objet : Appel à projets scientifiques du Collège des écoles doctorales

Chère collègue, cher collègue,

Vous êtes invité.e à transmettre au Collège des écoles doctorales au plus tard le :

Vendredi 17 janvier 2020

les demandes de subventions que vous envisagez de lui soumettre.

Sont concernées par cet appel les opérations se rapportant à la formation doctorale (modules ou stages transversaux) ainsi que les opérations de coopération entre écoles doctorales tant à l'intérieur de notre établissement qu'en partenariat avec d'autres écoles doctorales ou formations similaires, françaises ou étrangères.

Les projets émanant de doctorants de l'université ne seront recevables que s'ils sont aussi portés par un enseignant chercheur rattaché à un laboratoire de Paris 1.

Le Collège met un point d'importance sur la nécessité d'encourager les nouvelles initiatives. Par ailleurs, un retour d'expérience écrit sera exigé par le Collège.

Les demandes de financement devront être exclusivement transmises par les écoles doctorales.

Chaque dossier devra comporter obligatoirement :

- le programme des opérations, le nombre de doctorants et de jeunes chercheurs de Paris 1 y participant, ainsi que leur mode de sélection ;
- le budget complet de l'opération, équilibré en dépenses et recettes, avec indication des cofinancements ;

En l'absence de ces documents, les demandes ne pourront être examinées.

Ne sont pas éligibles :

- les opérations ayant fait l'objet d'une demande de financement au titre du BQR ou de l'enveloppe « politique scientifique » ;
- le soutien à des missions individuelles (corps enseignant ou étudiants) ;
- les frais de traduction ;
- la participation à titre individuel à des manifestations dont l'université n'est pas organisatrice ;
- les dossiers pour lesquels le financement demandé porte sur des actions déjà réalisées.

Je vous remercie de bien vouloir assurer à la présente circulaire une large diffusion et vous prie de croire, chère collègue, cher collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur du Collège,

Pascal Butterlin